



## Ils étaient attendus, les voici: 12 nouveaux BOX VELOS à Anderlecht !

**Pas moins de 60 nouveaux emplacements sécurisés pour vélo vont prochainement voir le jour grâce à 12 nouveaux box vélos installés aux quatre coins d'Anderlecht, à l'initiative de l'Echevine de la Mobilité avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins. Notre commune a en effet répondu à un appel à projet de Bruxelles-Mobilité pour la création de box vélos.**

Les Anderlechtois se déplacent de plus en plus à vélo mais chacun ne dispose pas d'un garage ou d'un emplacement pour pouvoir mettre son vélo à l'abri pendant la nuit. Les box vélos sont donc une solution simple et pratique pour faciliter l'usage quotidien du vélo pour chacun.

Les emplacements proposés le sont sur base des informations transmises par l'asbl Cyclo et sa cellule cycloparking, responsable de la gestion et de la maintenance de nos boxes vélos, et qui avise régulièrement le service mobilité des nouvelles demandes qui lui parviennent pour une place dans un de ces boxes, permettant ainsi de localiser les zones prioritaires pour l'installation de nouveaux dispositifs.

Actuellement, notre commune dispose déjà de 11 boxes vélos mais de nombreux cyclistes font part de leur intérêt pour disposer d'un tel emplacement. D'autres box vélos seront donc progressivement installés afin de répondre à la demande!

Voici les nouveaux emplacements:

- 1) Place de la Résistance
- 2) Avenue Limbourg
- 3) Carrefour rue de Veeweyde / rue Lieutenant Liedel
- 4) Carrefour Boulevard Jules Graindor / Avenue Norbert Gille
- 5) Square Emile Vander Bruggen
- 6) Rue de l'Autonomie
- 7) Au débouché de la rue Lambert Crickx sur le square Robert Pequeur

La location d'un emplacement dans un box vélos coûte 60€ par an + 20€ de garantie. Pour les réserver, il suffit d'envoyer un mail à [cycloparking@cyclo.org](mailto:cycloparking@cyclo.org), ou par téléphone au +32 2 414 03 00